BOURSE DU TRAVAIL PUIS ÉCOLE DE DANSE DITE MAISON DE LA DANSE

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Auxerre
9 rue Milliaux

Dossier IA89002126 réalisé en 2023

Auteur(s) : Laurent Poupard



Présentation

Le 1er février 1932 est établi un projet visant à transférer l'école pratique d'industrie dans le bâtiment du « grenier d'abondance » (actuel lycée Gambetta), au 12 avenue Gambetta. La bourse du travail et le patronage laïc Paul Bert qui s'y trouvent doivent pour leur part être réunis avec la maison du peuple dans les locaux de l'école, rue Joubert. Le transfert avenue Gambetta est effectif en 1935 mais l'installation rue Joubert ne se fera qu'à partir de la fin de 1939.

De nouveaux locaux pour la bourse du travail

La bourse du travail énumérait ainsi, en 1909, sur son papier à en-tête, ses domaines d'intervention : placement gratuit pour les travailleurs des deux sexes, caisse de secours aux ouvriers syndiqués de passage, bibliothèque, salle de lecture et correspondance pour syndiqués et soldats, caisse du sou du soldat, causeries et conférences, consultations médicales et renseignements juridiques gratuits. Elle demandait d'ailleurs le 16 février de cette année-là « un emplacement pour l'installation d'un dortoir pour les ouvriers syndiqués de passage à la recherche de travail ». Le 9 août 1932, son secrétaire, Languin, s'inquiète des nouveaux locaux prévus par la municipalité et souhaite en connaître la consistance. Il liste ceux dont il dispose alors avenue Gambetta : « indépendamment du logement de notre concierge, une salle bureau, une salle bibliothèque, une salle des commissions, une grande salle des assemblées plénières, quatre autres salles réservées particulièrement aux services de syndicats. Notons encore que pour nos fêtes nous avons à proximité la grande salle du 2ème étage. Notons encore un dortoir installé [mot illisible] et que nous voudrions voir développé […] Nous ne doutons pas un seul instant que la classe ouvrière ne soit sensible aux gestes de l'assemblée communale : à celui d'abord de perfectionner, d'agrandir une école appelée à recevoir presque exclusivement nos enfants, à cet autre d'apporter sa sympathie à notre mouvement ouvrier en le dotant de salles de réunion convenables, biens situées et bien aménagées ».
Le transfert va être l'occasion d'élaborer un programme ambitieux. D'une part les locaux de l'école d'industrie s'avèrent inadaptés si bien que leur destruction est actée, faisant disparaître une partie des contraintes liées à l'existant (à l'exception, bien entendu, de celles résultant du parcellaire). D'autre part le maire d'Auxerre (de 1929 à 1941), Jean-Michel Renaitour (1891-1986, de son vrai nom Pierre André Tournaire), député de l'Yonne de 1928 à 1942, est un représentant de la gauche indépendante, sensible à la question sociale. Celle-ci sera bien traitée avec la réunion sur un même site de la bourse du travail, du patronage laïque et de la maison du peuple (établie en 1903-1904 rue Soufflot et connue sous le nom de « maison Soufflot »). Georges Simonot, l'adjoint de l'architecte-voyer Henri Lhermitte, est chargé de mettre en forme ce programme. Il rédige un avant-projet, accepté le 25 juillet 1935 par le conseil municipal, dans lequel la bourse du travail donne sur la place des Véens, « sans aucune communication avec les autres bâtiments ». Elle doit comprendre au rez-de-chaussée un bureau, une salle d'archives, « une grande salle de réunion pouvant contenir 350 personnes assises, éclairée et ventilée au milieu par un grand lanterneau » et une salle d'accueil, au premier étage cinq salles de réunion et au deuxième le logement du concierge.

1937-1939, les travaux

Simonot divise les travaux en 16 lots. 80 entreprises soumissionnent et l'adjudication se fait le 18 février 1937, au rabais ou au

forfait. Certains lots font l'objet d'un marché de gré à gré, comme les lots 1 (terrassement et maçonnerie) et 3 (béton armé) attribués le 28 février 1937 à Jean Hémery, entrepreneur à Joigny (19 avenue Gambetta) et Bar-le-Duc (42 rue de Popey). Les démolitions ont lieu d'avril à juin 1937 puis les travaux de terrassement débutent par la bourse du travail. L'entrepreneur de maçonnerie n'hésite pas à proposer des modifications : « Par lettre en date du 10 janvier 1938, M. Hémery, entrepreneur des 1° et 3° lots de construction de la maison du peuple, expose qu'il aurait avantage à exécuter en béton armé la charpente prévue en fer pour la couverture de la bourse du travail et de la salle des fêtes parce qu'il considère qu'il pourrait lier les armatures des planchers en béton avec celles des charpentes ». Sa proposition offre plusieurs avantages : économie, travail plus rationnel et moins d'entretien. La commission municipale des travaux accepte cette modification pour la maison du peuple mais pas pour la bourse du travail : « elle estime que si pour une cause d'agrandissement il y avait nécessité de monter l'immeuble d'un étage, il faudrait procéder à une destruction complète des fermes et pannes alors que celles-ci étant métalliques, toutes les transformations sont possibles. »
En décembre 1937, le rez-de-chaussée et le premier étage sont réalisés, le plancher haut de ce dernier étant à l'étude. La charpente de la bourse du travail est expédiée le 15 juin 1938. Le chantier est désorganisé par la mobilisation, le 2 septembre 1939, mais la bourse du travail est achevée en octobre 1939. Son décor est limité aux armoiries de la ville placées sur la façade, certainement due à l'Auxerrois Schnewais (mentionné le 15 septembre 1939 pour un travail de sculpture, dans un règlement de 2 000 F). L'architecte-voyer Simonot récapitule, dans un mémoire explicatif daté du 20 septembre 1946 : « Les locaux de la bourse du travail, situés place des Véens, ont été construits au cours des années 1937, 1938 et 1939. Ils ont été terminés et occupés par les organisations syndicales à la fin de 1939 ou au début de 1940. Ils étaient donc à ce moment à l'état de neuf. En juillet 1940 et jusqu'à la Libération en août 1944, ils furent occupés par la poste allemande. A ce moment, le bureau du triage de la gare de Laroche détruit par les bombardements aériens fut installé dans les locaux de la bourse du travail et y resta pendant environ une année. » Le mémoire totalise 136 344 F de réparations, sans compter les 9 274 F réglés par le service des PTT.
Les locaux sont donc occupés à partir de la fin de 1939 mais les 300 chaises pliantes de la grande salle de réunion ne sont livrées par les Ets Lesoufaché et Félix (99 rue Saint-Denis, à Noisy-le-Sec) qu'en août 1941. La maison du peuple n'est pour sa part inaugurée que le 8 mars 1953. Elle ne l'est d'ailleurs pas sous cette appellation : lors de la réunion du conseil municipal du 6 décembre 1952, le maire soulignait en préambule « que, la Ville d'Auxerre se trouvant privée de toute salle de théâtre, il a paru souhaitable à la municipalité de désigner les salles de la rue Joubert par un nom correspondant à leur principale utilisation ». La salle de spectacle est dès lors identifiée comme théâtre municipal, au sein du « Centre artistique et culturel » d'Auxerre, tandis que l'appellation maison du peuple est transférée à la bourse du travail afin d'éviter qu'elle ne disparaisse.

Modifications du 3e quart du 20e siècle

L'année 1953 voit l'installation, par la SA Hygiène et Confort, d'une chaudière à vapeur puis des aménagements sont réalisés au tournant des années 1960 et 1970 : cloisonnements au rez-de-chaussée et au premier étage pour accueillir les organisations syndicales, pose d'un faux-plafond (en 1971) dans la salle d'assemblée au rez-de-chaussée (et démolition de son estrade), etc. Certains travaux mineurs semblent effectués en 1975 dans le local de la CGT (entreprise Bornhauser) et en 1976 dans celui de FO (Ets Trottier).
Le lieu est menacé dans les années 1970-1980 par les projets d'extension du théâtre voisin. En 1973, un projet d'agrandissement de la scène est élaboré par les services techniques de la ville : il prévoit d'empiéter sur des parcelles appartenant à divers particuliers et sur la bourse du travail, dont la profondeur serait diminuée de moitié. Projet sans suite. Le 29 décembre 1986, Claude Gervais (ingénieur des services techniques), faisant le point sur la nécessité de rénover le théâtre, note : « les locaux libérés par le déplacement de la bourse du travail ont été affectés en annexe au théâtre et pourraient permettre des solutions aux problèmes d'accès et de dégagement de la scène ». La ville vient en effet, en janvier 1986, de transférer les organisations syndicales dans la Maison des Syndicats qu'elle ouvre rue Max Quentin, dans les locaux de la Société auxerroise des Ets Bornhauser-Molinari acquis en juin 1984. Le site de la bourse du travail est donc libre mais il sera épargné par l'abandon des propositions de réaménagement présentées en 1987 par l'Atelier d'Architecture Boucon et Besançon (20 rue des Pierrettes, à Châtillon, Hauts-de-Seine). Des cinq propositions, trois étaient fortement impactantes pour le bâtiment : la n° 2 (14 millions F) incluait l'aménagement d'un accès et d'un local pour les décors dans la bourse du travail ; la n° 3 (18 millions F) prévoyait l'extension de la cage de scène de son côté mais en annexant aussi trois ou quatre maison voisines ; la n° 4 (25 millions F) était plus radicale puisqu'elle consistait en une destruction/reconstruction sur place, avec transfert de l'entrée principale sur la place des Véens.

La Maison de la Danse

Le bâtiment est finalement réaménagé sommairement et mis à la disposition de l'association Centre chorégraphique de l'Yonne, qui occupait jusqu'alors la grande salle de réunions au rez-de-chaussée du théâtre (ancienne salle de récréation des filles). Créée le 2 novembre 1959 (avec publication au J.O. le 16 novembre) par Lucien et Céline Legrand, cette association s'était d'abord installée à Sens avant de gagner Villeneuve-sur-Yonne, Joigny puis Auxerre. En 1988, la municipalité décide d'engager des travaux de réhabilitation. Elle confie à l'architecte Gérard Millot (18 rue Saint-Pèlerin) la rédaction du projet, qui prévoit le réaménagement du rez-de-chaussée où se trouve le grand studio (occupant l'ancienne salle des assemblées), la construction d'un entresol (destiné aux vestiaires et sanitaires des professeurs et des garçons) - impliquant la reprise de l'escalier existant -, le réaménagement du premier étage (vestiaires et sanitaires des filles) avec la « construction d'un

plancher dans [la] courette pour création [d'un] bureau » et celui du deuxième étage (salle de bains, chambres et salles de cours) avec, notamment, une verrière au-dessus du nouveau bureau. Ce programme, d'un montant de 3 006 510 F, n'a pas de suite mais cette même année une deuxième salle de danse est créée à l'étage.
Le Centre chorégraphique de l'Yonne est mis en liquidation judiciaire le 2 juillet 1998. La Ville et le conseil général réagissent : « Conformément aux décisions de la municipalité du 29 juin dernier, une association réunissant le Conseil général et la ville d'Auxerre, avec leurs partenaires techniques respectifs, l'ADDIM et l'Ecole nationale de Musique, va assurer la continuité du service public qu'est l'enseignement de la danse dans l'Auxerrois. » L'Addim 89 est l'Association départementale pour le Développement et l'Initiative de la Musique (et de la Danse) dans l'Yonne, créée le 12 mai 1989 (et déclarée en préfecture le 21 juin). « L'association intitulée "Maison de la Danse" sera officialisée dès le lundi 20 juillet : les statuts seront déposés en préfecture à cette date. Le but de l'association est d'assurer d'une part, un cursus d'enseignement de la danse préfigurant celui d'une Ecole nationale de Musique et d'autre part, de proposer un cursus de danse plus tourné vers les loisirs. » La rentrée a lieu le 1er octobre 1998, après des travaux de rafraîchissement et l'aménagement du hall d'entrée. Le département et la Ville apportent chacun 300 000 F pour une rénovation par tranches : parquets de danse en hêtre posés dans les studios 1 et 2 par la société ATS Parquets (chemin du Halage), faux-plafonds et rénovation de vestiaires en 1999, puis d'autres vestiaires l'année suivante.

Historique

Au départ de l'école d'industrie en 1935, les locaux qu'elle quitte rue Joubert sont affectés à trois organismes : la bourse du travail, la maison du peuple et le patronage laïc Paul Bert. Ils s'avèrent toutefois inadaptés si bien que leur destruction est décidée. L'architecte-voyer adjoint Georges Simonot rédige un avant-projet, accepté le 25 juillet 1935 par le conseil municipal, dans lequel la bourse du travail donne sur la place des Véens, « sans aucune communication avec les autres bâtiments ». L'adjudication des travaux se fait le 18 février 1937 mais certains lots font l'objet d'un marché de gré à gré, comme les lots 1 (terrassement et maçonnerie) et 3 (béton armé) attribués le 28 février à Jean Hémery, entrepreneur à Joigny (19 avenue Gambetta) et Bar-le-Duc (42 rue de Popey). Les démolitions ont lieu d'avril à juin 1937 ; le rez-de-chaussée et le premier étage sont réalisés en décembre de cette année ; la charpente métallique de la bourse du travail est expédiée le 15 juin 1938. Le chantier est désorganisé par la mobilisation, le 2 septembre 1939, mais la bourse du travail est achevée en octobre 1939, avec un décor limité aux armoiries de la ville (certainement dues à l'Auxerrois Schnewais) placées sur la façade. Le bâtiment est occupé par la poste allemande de juillet 1940 à août 1944, puis pendant un an par la poste française (bureau du triage de la gare de Laroche-Migennes). Des aménagements sont réalisés pour les organisations syndicales au tournant des années 1960 et 1970 : cloisonnements, pose en 1971 d'un faux-plafond dans la salle d'assemblée du rez-de-chaussée et démolition de son estrade, etc. Menacé dans les années 1970-1980 par les projets d'extension du théâtre voisin, le lieu est quitté en janvier 1986 par les organisations syndicales, qui rejoignent la Maison des Syndicats ouverte par la Ville rue Max Quentin. Le bâtiment est alors affecté au Centre chorégraphique de l'Yonne, association créée le 2 novembre 1959 et qui occupait jusqu'alors la grande salle de réunions au rez-de-chaussée du théâtre. Il est sommairement réaménagé, avec transformation de la salle d'assemblée en salle de danse et création en 1988 d'une deuxième salle de danse à l'étage. Dix ans plus tard, le Centre chorégraphique cède la place à la Maison de la Danse, association créée en 1998 par le conseil général et la ville d'Auxerre dans le but « d'assurer d'une part, un cursus d'enseignement de la danse préfigurant celui d'une Ecole nationale de Musique et d'autre part, de proposer un cursus de danse plus tourné vers les loisirs ». La rentrée a lieu le 1er octobre 1998 et les locaux sont rénovés par tranches : parquets de danse en hêtre dans les studios 1 et 2 (société ATS Parquets, chemin du Halage), faux-plafonds et vestiaires, etc.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1937 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Georges Simonot (architecte voyer, attribution par source), Schnewais (sculpteur, attribution par source)

Description

Le bâtiment est réalisé en pan de béton armé et moellons calcaires. Outre un sous-sol (chaufferie), il compte un étage carré et un étage en surcroît (éclairé par cinq lucarnes côté place des Véens), desservis par un escalier dans-oeuvre tournant à retours avec jour en béton. Il est coiffé d'un toit à longs pans, avec pignon couvert au nord et découvert au sud, à couverture de tuiles mécaniques (le pan oriental est partiellement vitré) ; le pignon découvert du toit protégeant la cage d'escalier est orné d'une sculpture.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, béton, moellon, pan de béton armé, enduit
Toit : tuile mécanique, verre en couverture
Etages : sous-sol, 1 étage carré, étage en surcroît
Élévation : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans pignon couvert; pignon découvert; noue
Escaliers : escalier dans-oeuvre, escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Décor

Techniques : sculpture
Représentations : armoiries
Précision sur les représentations :

Armoiries de la ville d'Auxerre, sur un écu sculpté en façade : d'azur semé de billettes d'or au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

Sources documentaires

Documents d’archives

- **Archives municipales d'Auxerre : 1 M 9-15 Bourse du travail et maison du peuple. 1905-1947.**
 Archives municipales d'Auxerre : 1 M 9-15 Bourse du travail et maison du peuple. 1905-1947.Notamment : Projet de construction d'une maison du peuple et d'une bourse dans les locaux de l'ancienne école pratique d'industrie rue Joubert & rue Milliaux. Rapport de l'architecte-adjoint Simonot, 5 octobre 1935. (1 M 9)
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 1 M 9-15
- **Archives municipales d'Auxerre : 1 Mprov 24 Maison du peuple et bourse du travail. Constructions : plans. 1936-1937.**
 Archives municipales d'Auxerre : 1 Mprov 24 Maison du peuple et bourse du travail. Constructions : plans. 1936-1937.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 1 Mprov 24
- **Archives municipales d'Auxerre : CP 5/1-6, 6/7-20, 10/44 Ecole pratique d'Industrie, Maison du Peuple et Bourse du Travail. Plans. 1921-1945.**
 Archives municipales d'Auxerre : CP 5/1-6, 6/7-20, 10/44 Ecole pratique d'Industrie, Maison du Peuple et Bourse du Travail. Plans. 1921-1945.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : CP 5/1-6, 6/7-20, 10/44
- **Archives municipales d'Auxerre : 538 W 153-156 Maison de la Danse. Travaux. 1998-2001.**
 Archives municipales d'Auxerre : 538 W 153-156 Maison de la Danse. Travaux. 1998-2001.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 538 W 153-156
- **Archives municipales d'Auxerre : 550 W 62 Plans de la maison de la danse. 1937-1998.**
 Archives municipales d'Auxerre : 550 W 62 Plans de la maison de la danse. 1937-1998.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 550 W 62
- **Archives municipales d'Auxerre : 554 W 515-517 Bourse du Travail et Maison de la Danse. Travaux. 1975-1999.**
 Archives municipales d'Auxerre : 554 W 515-517 Bourse du Travail et Maison de la Danse. Travaux. 1975-1999.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 554 W 515-517

Documents figurés

- **Projet d’aménagement d’une maison du peuple et d’une bourse du travail. Bourse du travail [et] Maison du peuple [plans et coupes n° 3 à 9]. 5 octobre 1936.**
 Projet d’aménagement d’une maison du peuple et d’une bourse du travail. Dessin (tirage), par l’architecte Simonot. Auxerre le 5 octobre 1936. 1/100. Plan visé par le ministère de l’Intérieur.- 3. Plan des fondations, canalisations. 108,5 x 74 cm. - 4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du rez-de-chaussée. Bourse du travail rue Milliaux, fondations. 104,5 x 76 cm. - 5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du premier étage. Bourse du travail rue Milliaux, plan du rez de chaussée. 104 x 75,5 cm. - 6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan des terrasses. Bourse du travail rue Milliaux, plan du premier étage. 104,5 x 76 cm. - 7. Bourse du travail [et] Maison du peuple [coupes]. 51,5 x 87,5 cm. - 8. Maison du peuple [coupes]. 51,5 x 88 cm. - 9. Projet de construction d’une maison du peuple et d’une bourse du travail. Plan des démolitions. Dessin sur calque (tirage, crayon de couleur), s.n. S.d. [5 octobre 1936]. 88,5 x 72,5 cm.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 1 Mprov 24
- **Ville d’Auxerre. Projet d’aménagement d’une bourse du travail. 5 octobre 1936.**
 Ville d’Auxerre. Projet d’aménagement d’une bourse du travail. Dessin (tirage), par l’architecte Simonot. Auxerre le 5 octobre 1936. 42,5 x 55 cm, 1/100. Plan visé par le ministère de l’Intérieur.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 1 Mprov 24
- **[Projet de salle des fêtes, patronages et bourse du travail]. 5 avril 1937.**
 [Projet de salle des fêtes, patronages et bourse du travail]. Dessin (tirage), par l’architecte [Simonot]. Auxerre le 5 avril 1937. 1/50.- 1. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Façade principale. 69 x 127 cm.- 2. Bourse du Travail rue Milliaux. Façade sur rue, coupe suivant IJ. 68,5 x 111 cm.- 3. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Fondations. 115 x 109,5 cm.-

4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Rez de chaussée. Bourse du travail rue Milliaux. Fondations. 116,5 x 107,5 cm.- 5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Etage. Bourse du travail rue Milliaux. Rez de chaussée. 117 x 107 cm.- 6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Terrasses. Bourse du travail rue Milliaux. Etage. 113,5 x 108,5 cm.- 9. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Coupe suivant GH, aménagement du bar. 68,5 x 101,5 cm.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : CP 5/5

- **Bourse du Travail. Projet d'aménagement des salles. 1969.**
 Bourse du Travail. Projet d'aménagement des salles. Dessin (tirage), par R. Gemble (Ville d'Auxerre. Bureau d'études). 1969.- Plan étage-rez de chau[ssée]. 24 décembre 1969. 54 x 147,5 cm, 1/50 et 1/20.- Plan étage. 24 décembre 1969. 52 x 101 cm, 1/100 et 1/50.- Plan rez de chaussée. 6 octobre 1969. 49 x 67,5 cm, 1/50.- Plan Etage. 8 octobre 1969. 52 x 101 cm, 1/100 et 1/50.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : 554 W 514
- **Théâtre municipal. Bourse du travail. Coupe CD-EF. 10 mars 1975.**
 Théâtre municipal. Bourse du travail. Coupe CD-EF. Dessin (tirage), par l'ingénieur subdivisionnaire Jenain [?], Services techniques de la ville. 10 mars 1975. 44,5 x 133,5 cm, 1/50.
 Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre- Cote du document : BN 681

Bibliographie

- **Pineaux, Denise. Architecture civile et urbanisme à Auxerre 1800-1914. 1978.**
 Pineaux, Denise. Architecture civile et urbanisme à Auxerre 1800-1914. Auxerre : Imprimerie moderne, 1978. 477 p. : ill. ; 24 cm.
- **Poupard, Laurent. Le théâtre d'Auxerre. Yonne. 2024.**
 Poupard, Laurent. Le théâtre d'Auxerre. Yonne / collab. Sylvain Aumard, Claire Clément, Laura Delauney, Yorick Eustache, Pierre Kechkéguian ; photogr. Pierre-Marie Barbe-Richaud ; cartogr. Aline Thomas. Lyon : Editions Lieux-Dits, 2024. 47 p. : ill. ; 23 cm. (Parcours du Patrimoine ; 430).
- **Rousselet, V. Le percement du passage Soufflot. 2021.**
 Rousselet, V. Le percement du passage Soufflot [en ligne]. Auxerre : Ville d'Auxerre, 2021 [consultation du 29 mars 2023]. Accès internet : https://archives.auxerre.fr/n/le-percement-du-passage-soufflot/n:175

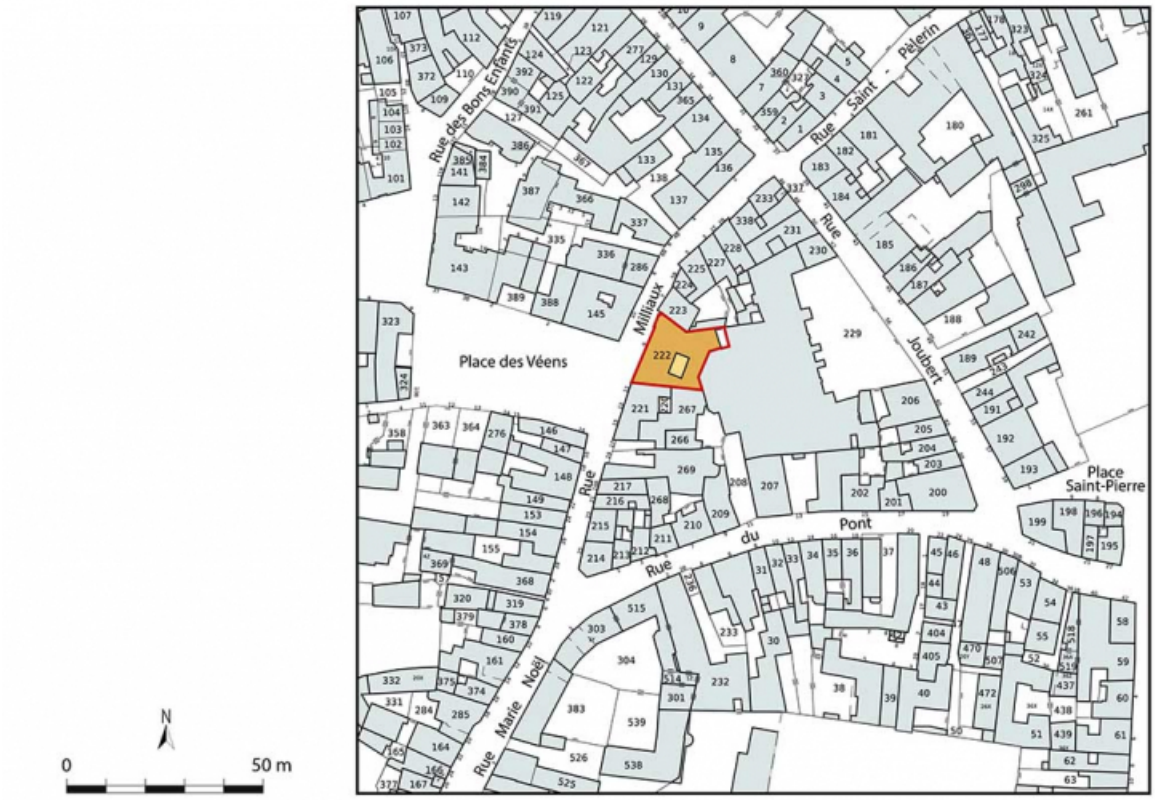
Informations complémentaires

Thématiques : salles de spectacle de Bourgogne-Franche-Comté

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : bourse du travail, école de danse

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



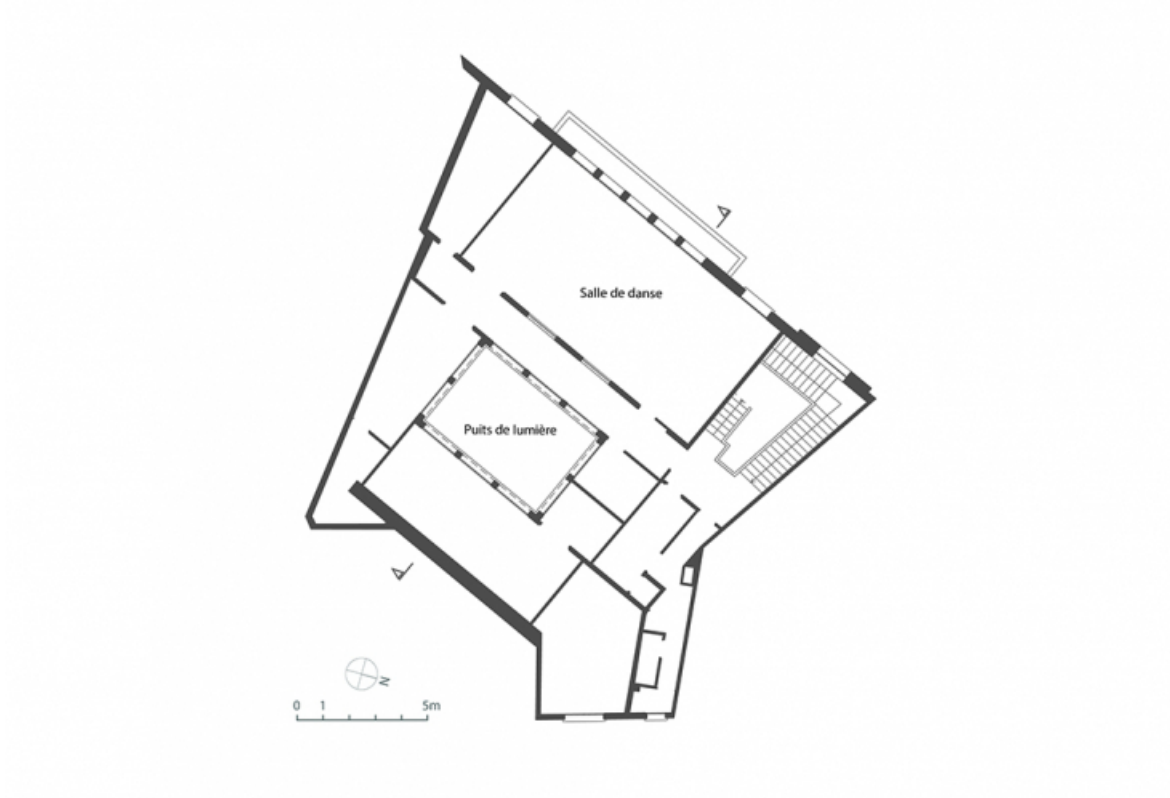
Plan-masse et de situation. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour 2023, section BI, 1/500 réduit à 1/1 000.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20248900008NUDA
Date : 2024
Auteur : Aline Thomas
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



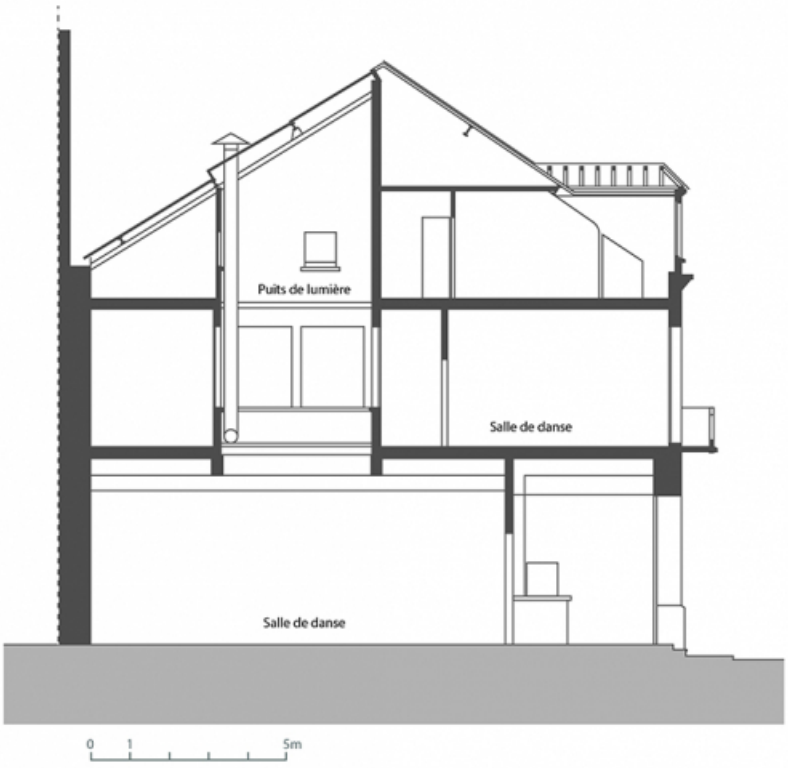
Plan au rez-de-chaussée. D'après un plan fourni par la Communauté de l'Auxerrois, Patrimoine et aménagement de l'espace public.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20248900082NUDA
Date : 2024
Auteur : Aline Thomas
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



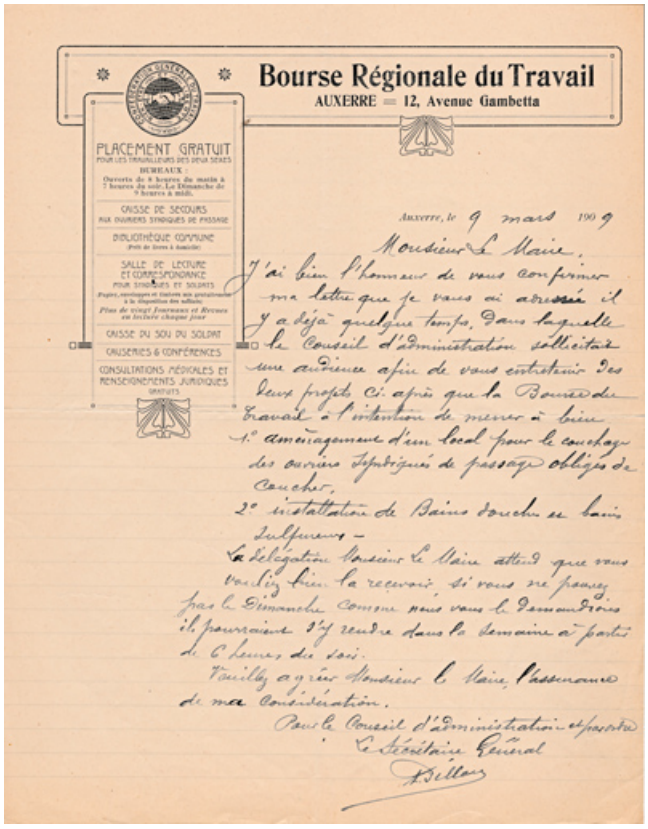
Plan au 1er étage. D'après un plan fourni par la Communauté de l'Auxerrois, Patrimoine et aménagement de l'espace public.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20248900083NUDA
Date : 2024
Auteur : Aline Thomas
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Coupe longitudinale. D'après une coupe fournie par la Communauté de l'Auxerrois, Patrimoine et aménagement de l'espace public.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20248900084NUDA
Date : 2024
Auteur : Aline Thomas
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

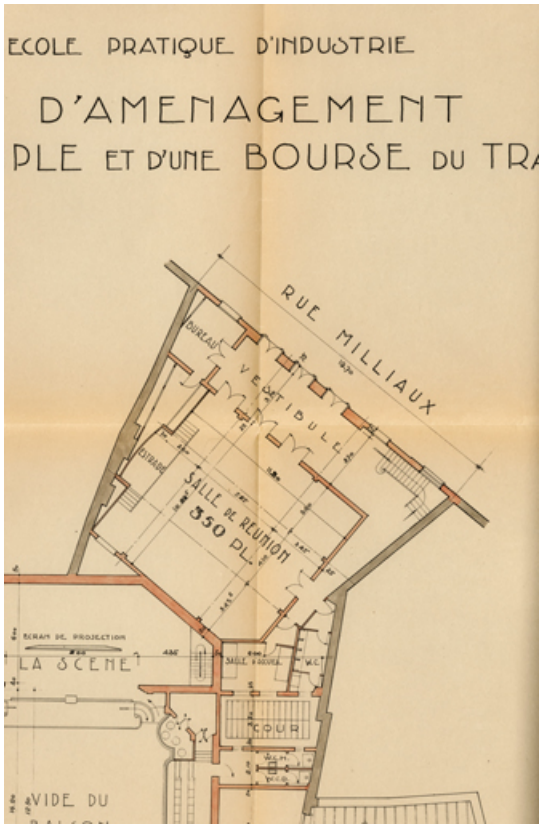


Papier à en-tête de la Bourse régionale du Travail, 9 mars 1909. (Archives municipales, Auxerre : 1 M 9).
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

Archives municipales d'Auxerre : 1 M 9-15 Bourse du travail et maison du peuple. 1905-1947.
Notamment : *Projet de construction d'une maison du peuple et d'une bourse dans les locaux de l'ancienne école pratique d'industrie rue Joubert & rue Milliaux*. Rapport de l'architecte-adjoint Simonot, 5 octobre 1935. (1 M 9)
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : 1 M 9-15

N° de l'illustration : 20238900855NUC4A
Date : 2023
Auteur : auteur
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

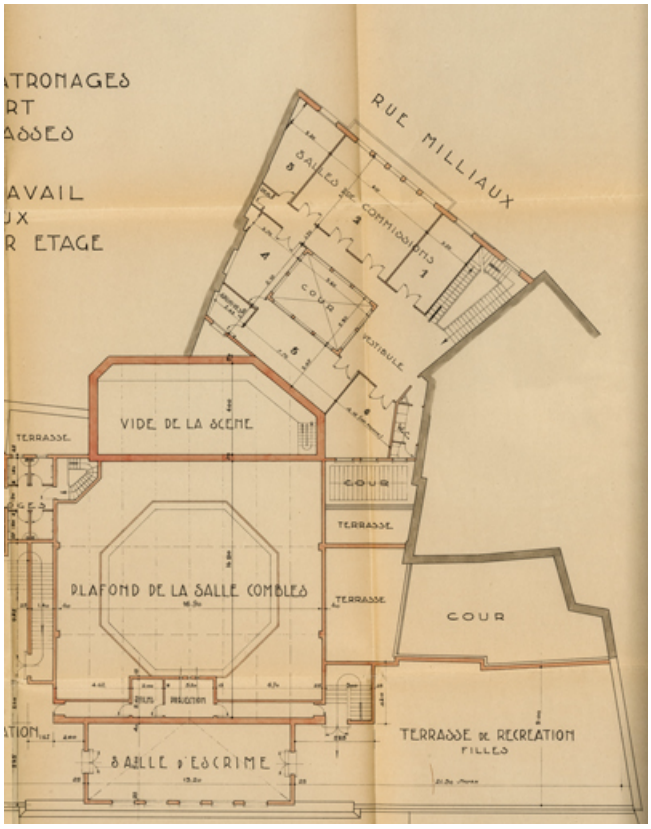


Projet d'aménagement d'une maison du peuple et d'une bourse du travail. 5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du premier étage. Bourse du travail rue Milliaux, plan du rez de chaussée. [Détail : la bourse du travail]. 5 octobre 1936.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

Projet d'aménagement d'une maison du peuple et d'une bourse du travail **Dessin (tirage), par l'architecte Simonot. Auxerre le 5 octobre 1936. 1/100. Plan visé par le ministère de l'Intérieur.**
- *3. Plan des fondations, canalisations*. 108,5 x 74 cm.
- *4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du rez-de-chaussée. Bourse du travail rue Milliaux, fondations* 104,5 x 76 cm.
- *5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du premier étage. Bourse du travail rue Milliaux, plan du rez de chaussée*. 104 x 75,5 cm.
- *6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan des terrasses. Bourse du travail rue Milliaux, plan du premier étage*. 104,5 x 76 cm.
- *7. Bourse du travail* [et] *Maison du peuple* [coupes]. 51,5 x 87,5 cm.
- *8. Maison du peuple* [coupes]. 51,5 x 88 cm.
- *9. Projet de construction d'une maison du peuple et d'une bourse du travail. Plan des démolitions*. Dessin sur calque (tirage, crayon de couleur), s.n. S.d. [5 octobre 1936]. 88,5 x 72,5 cm.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : 1 Mprov 24

N° de l'illustration : 20238900815NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

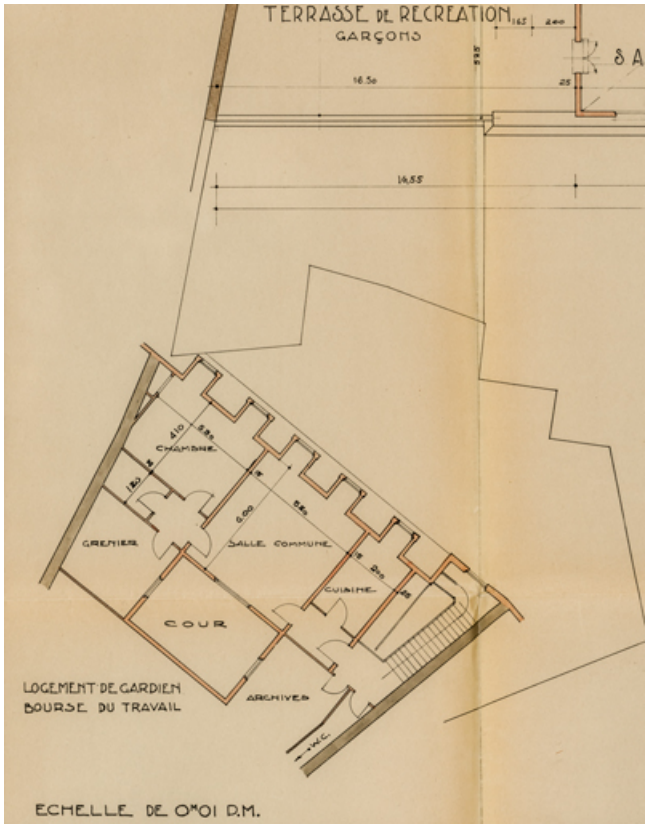


Projet d'aménagement d'une maison du peuple et d'une bourse du travail. 6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan des terrasses. Bourse du travail rue Milliaux, plan du premier étage. [Détail : la bourse du travail]. 5 octobre 1936.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

Projet d'aménagement d'une maison du peuple et d'une bourse du travail **Dessin (tirage), par l'architecte Simonot. Auxerre le 5 octobre 1936. 1/100. Plan visé par le ministère de l'Intérieur.**
- *3. Plan des fondations, canalisations*. 108,5 x 74 cm.
- *4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du rez-de-chaussée. Bourse du travail rue Milliaux, fondations* 104,5 x 76 cm.
- *5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du premier étage. Bourse du travail rue Milliaux, plan du rez de chaussée*. 104 x 75,5 cm.
- *6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan des terrasses. Bourse du travail rue Milliaux, plan du premier étage*. 104,5 x 76 cm.
- *7. Bourse du travail* [et] *Maison du peuple* [coupes]. 51,5 x 87,5 cm.
- *8. Maison du peuple* [coupes]. 51,5 x 88 cm.
- *9. Projet de construction d'une maison du peuple et d'une bourse du travail. Plan des démolitions*. Dessin sur calque (tirage, crayon de couleur), s.n. S.d. [5 octobre 1936]. 88,5 x 72,5 cm.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : 1 Mprov 24

N° de l'illustration : 20238900818NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

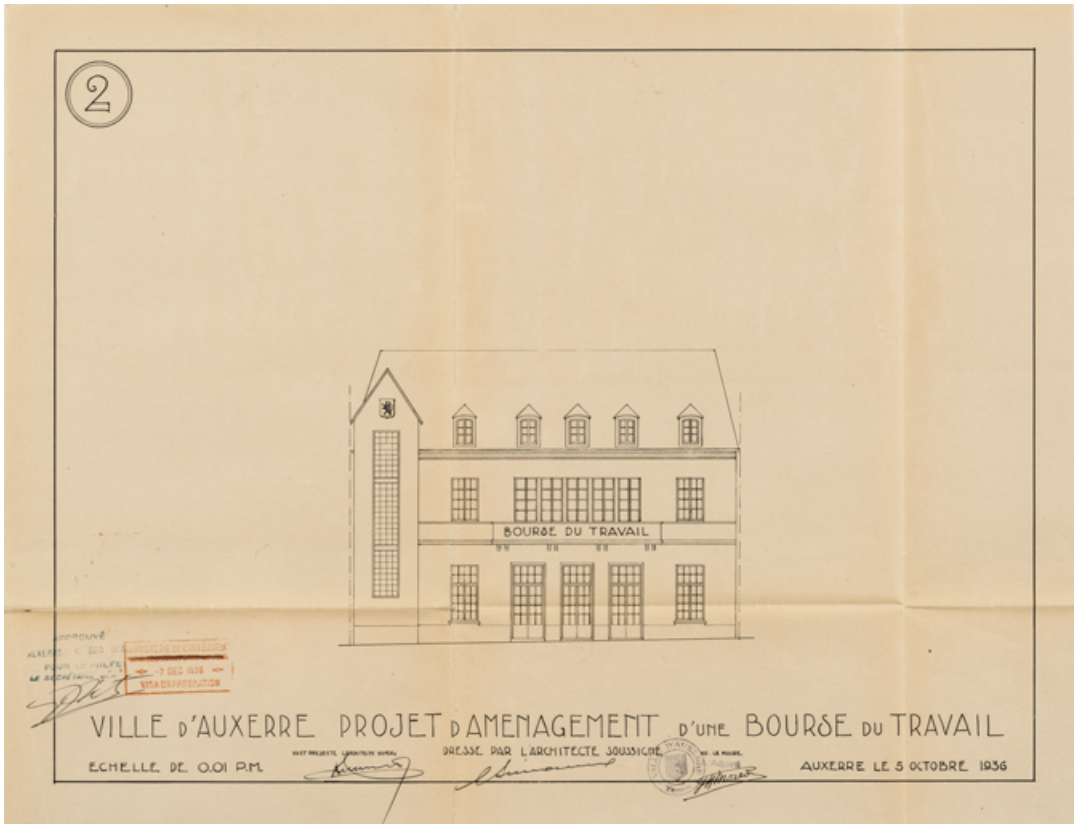


Projet d'aménagement d'une maison du peuple et d'une bourse du travail. 6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan des terrasses. Bourse du travail rue Milliaux, plan du premier étage. [Détail : logement du gardien de la bourse du travail]. 5 octobre 1936.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

Projet d'aménagement d'une maison du peuple et d'une bourse du travail **Dessin (tirage), par l'architecte Simonot. Auxerre le 5 octobre 1936. 1/100. Plan visé par le ministère de l'Intérieur.**
- *3. Plan des fondations, canalisations*. 108,5 x 74 cm.
- *4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du rez-de-chaussée. Bourse du travail rue Milliaux, fondations* 104,5 x 76 cm.
- *5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan du premier étage. Bourse du travail rue Milliaux, plan du rez de chaussée*. 104 x 75,5 cm.
- *6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert, plan des terrasses. Bourse du travail rue Milliaux, plan du premier étage*. 104,5 x 76 cm.
- *7. Bourse du travail* [et] *Maison du peuple* [coupes]. 51,5 x 87,5 cm.
- *8. Maison du peuple* [coupes]. 51,5 x 88 cm.
- *9. Projet de construction d'une maison du peuple et d'une bourse du travail. Plan des démolitions*. Dessin sur calque (tirage, crayon de couleur), s.n. S.d. [5 octobre 1936]. 88,5 x 72,5 cm.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : 1 Mprov 24

N° de l'illustration : 20238900819NUC2A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

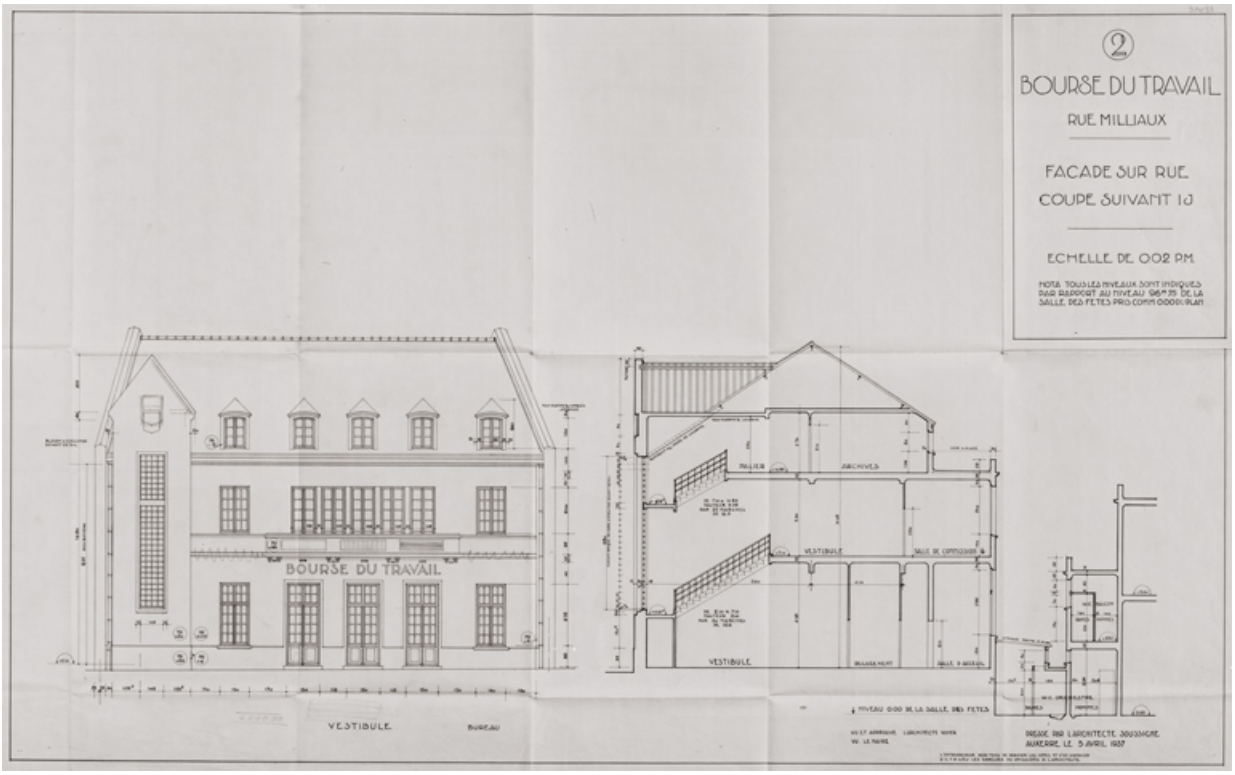


Ville d'Auxerre. Projet d'aménagement d'une bourse du travail. 5 octobre 1936.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

Ville d'Auxerre. Projet d'aménagement d'une bourse du travail **Dessin (tirage), par l'architecte Simonot. Auxerre le 5 octobre 1936. 42,5 x 55 cm, 1/100. Plan visé par le ministère de l'Intérieur.**
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : 1 Mprov 24

N° de l'illustration : 20238900811NUC2A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

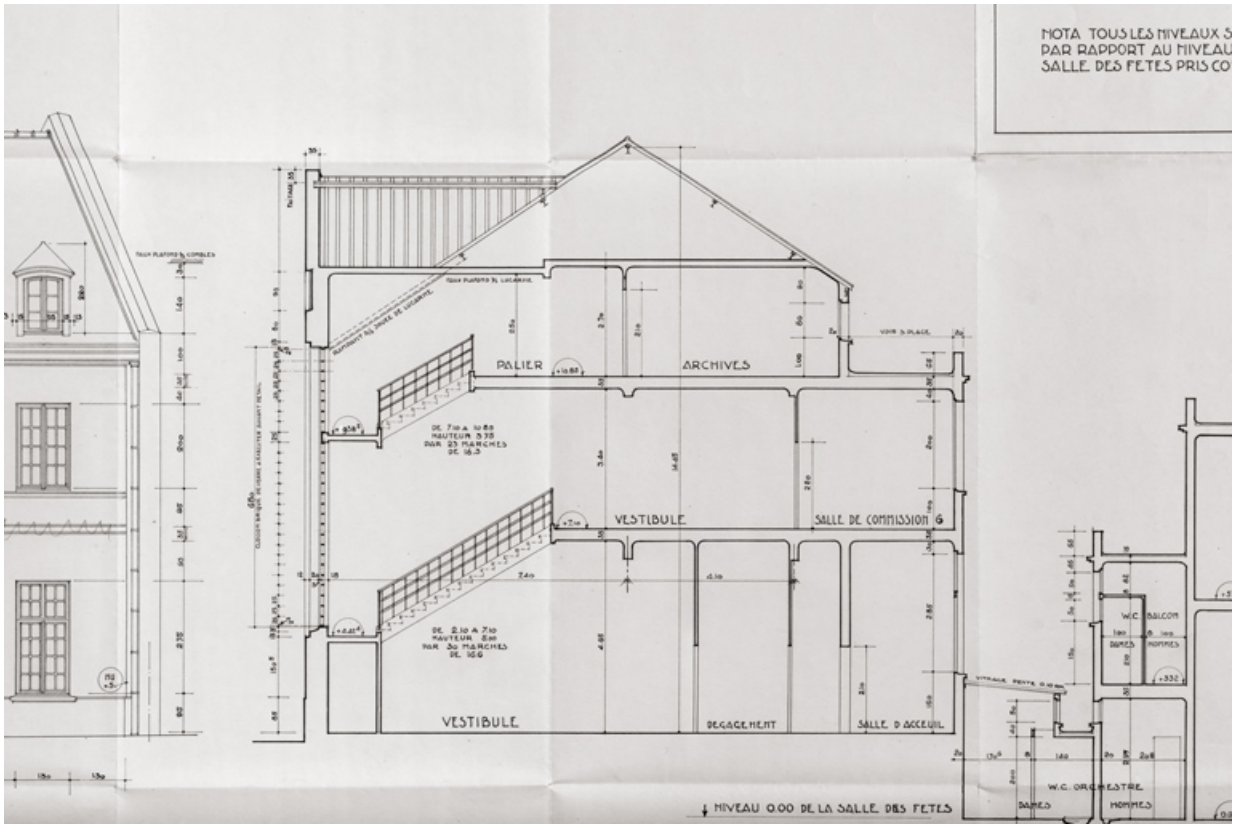


2. Bourse du Travail rue Milliaux. Façade sur rue, coupe suivant IJ. 5 avril 1937.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

[Projet de salle des fêtes, patronages et bourse du travail]. Dessin (tirage), par l'architecte [Simonot]. Auxerre le 5 avril 1937. 1/50.
- *1. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Façade principale* 69 x 127 cm.
- *2. Bourse du Travail rue Milliaux. Façade sur rue, coupe suivant IJ* 68,5 x 111 cm.
- *3. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Fondations.* 115 x 109,5 cm.
- *4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Rez de chaussée. Bourse du travail rue Milliaux. Fondations* 116,5 x 107,5 cm.
- *5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Etage. Bourse du travail rue Milliaux. Rez de chaussée* 117 x 107 cm.
- *6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Terrasses. Bourse du travail rue Milliaux. Etage* 113,5 x 108,5 cm.
- *9. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Coupe suivant GH, aménagement du bar* 68,5 x 101,5 cm.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : CP 5/5

N° de l'illustration : 20238900775NUC2A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

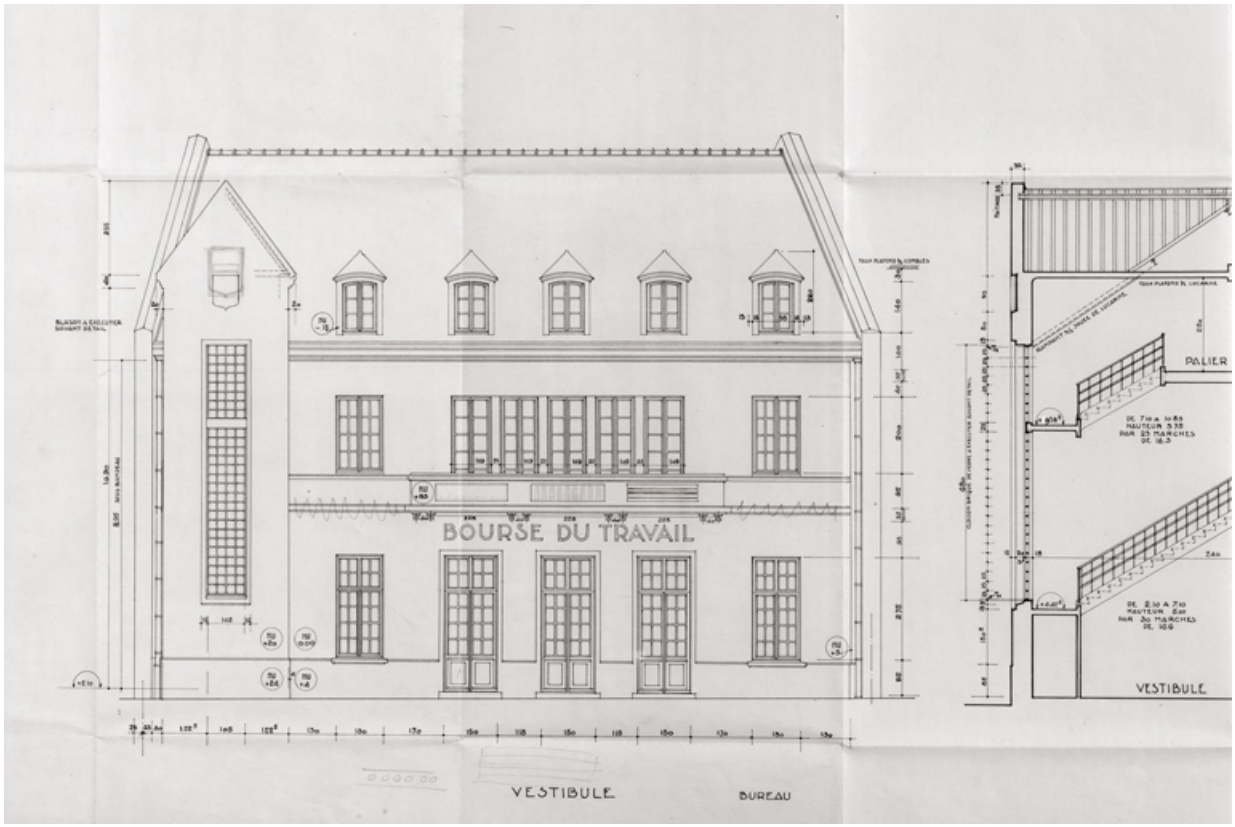


2. Bourse du Travail rue Milliaux. [Détail :] Coupe suivant IJ. 5 avril 1937.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

[Projet de salle des fêtes, patronages et bourse du travail]. Dessin (tirage), par l'architecte [Simonot]. Auxerre le 5 avril 1937. 1/50.
- *1. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Façade principale* 69 x 127 cm.
- *2. Bourse du Travail rue Milliaux. Façade sur rue, coupe suivant IJ* 68,5 x 111 cm.
- *3. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Fondations*. 115 x 109,5 cm.
- *4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Rez de chaussée. Bourse du travail rue Milliaux. Fondations* 116,5 x 107,5 cm.
- *5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Etage. Bourse du travail rue Milliaux. Rez de chaussée* 117 x 107 cm.
- *6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Terrasses. Bourse du travail rue Milliaux. Etage* 113,5 x 108,5 cm.
- *9. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Coupe suivant GH, aménagement du bar* 68,5 x 101,5 cm.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : CP 5/5

N° de l'illustration : 20238900776NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

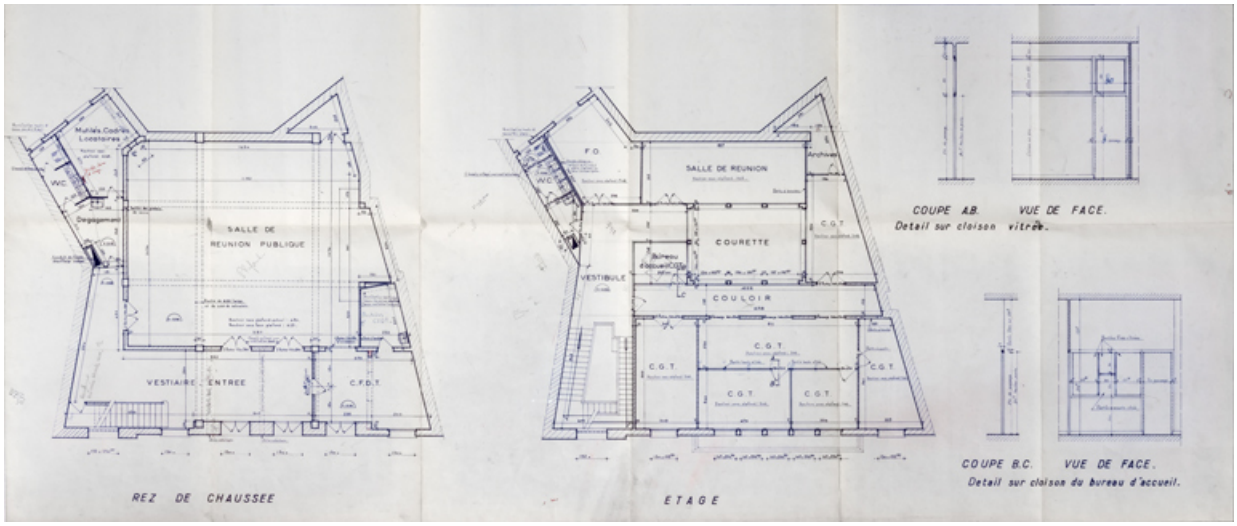


2. Bourse du Travail rue Milliaux. [Détail :] Façade sur rue. 5 avril 1937.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

[Projet de salle des fêtes, patronages et bourse du travail]. Dessin (tirage), par l'architecte [Simonot]. Auxerre le 5 avril 1937. 1/50.
- *1. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Façade principale* 69 x 127 cm.
- *2. Bourse du Travail rue Milliaux. Façade sur rue, coupe suivant IJ* 68,5 x 111 cm.
- *3. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Fondations*. 115 x 109,5 cm.
- *4. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Rez de chaussée. Bourse du travail rue Milliaux. Fondations* 116,5 x 107,5 cm.
- *5. Salle des fêtes et patronages rue Joubert.Etage. Bourse du travail rue Milliaux. Rez de chaussée* 117 x 107 cm.
- *6. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Terrasses. Bourse du travail rue Milliaux. Etage* 113,5 x 108,5 cm.
- *9. Salle des fêtes et patronages rue Joubert. Coupe suivant GH, aménagement du bar* 68,5 x 101,5 cm.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : CP 5/5

N° de l'illustration : 20238900777NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

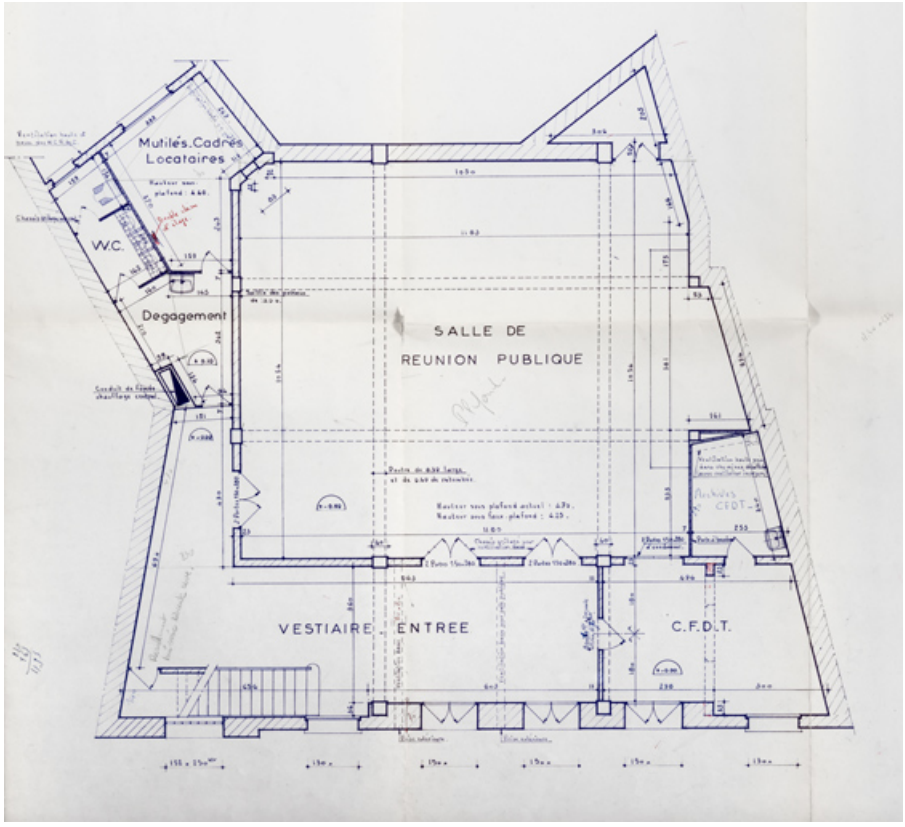


Bourse du Travail. Projet d'aménagement des salles. Plan étage-rez de chau[ssée]. 1969.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

***Bourse du Travail. Projet d'aménagement des salles*. Dessin (tirage), par R. Gemble (Ville d'Auxerre. Bureau d'études). 1969.**
- *Plan étage-rez de chau*[ssée]. 24 décembre 1969. 54 x 147,5 cm, 1/50 et 1/20.
- *Plan étage.* 24 décembre 1969. 52 x 101 cm, 1/100 et 1/50.
- *Plan rez de chaussée.* 6 octobre 1969. 49 x 67,5 cm, 1/50.
- *Plan Etage.* 8 octobre 1969. 52 x 101 cm, 1/100 et 1/50.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : 554 W 514

N° de l'illustration : 20238900773NUC2A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

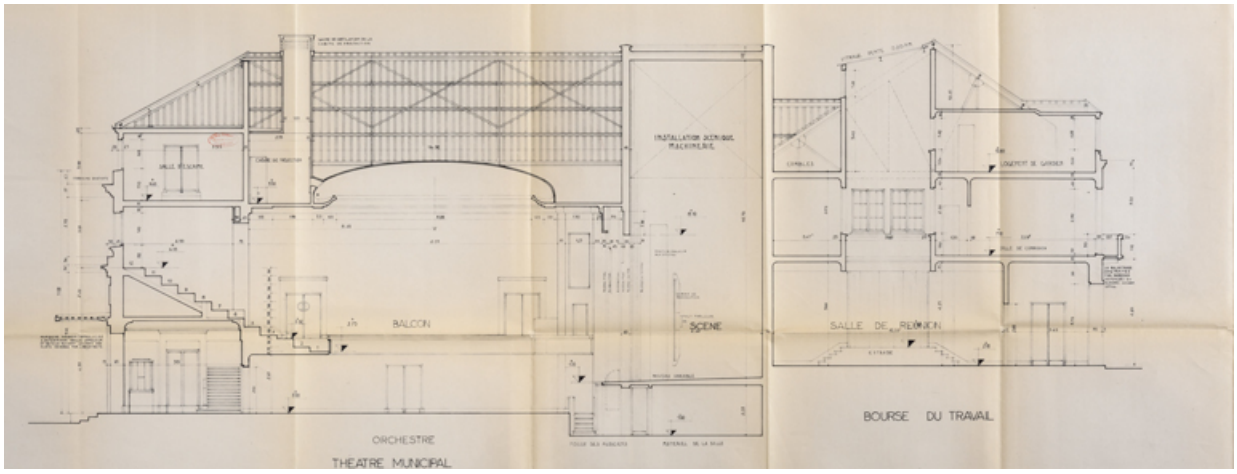


Bourse du Travail. Projet d'aménagement des salles. Rez de chaussée. 1969.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

***Bourse du Travail. Projet d'aménagement des salles*. Dessin (tirage), par R. Gemble (Ville d'Auxerre. Bureau d'études). 1969.**
- *Plan étage-rez de chau*[ssée]. 24 décembre 1969. 54 x 147,5 cm, 1/50 et 1/20.
- *Plan étage.* 24 décembre 1969. 52 x 101 cm, 1/100 et 1/50.
- *Plan rez de chaussée.* 6 octobre 1969. 49 x 67,5 cm, 1/50.
- *Plan Etage.* 8 octobre 1969. 52 x 101 cm, 1/100 et 1/50.
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : 554 W 514

N° de l'illustration : 20238900774NUC2A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

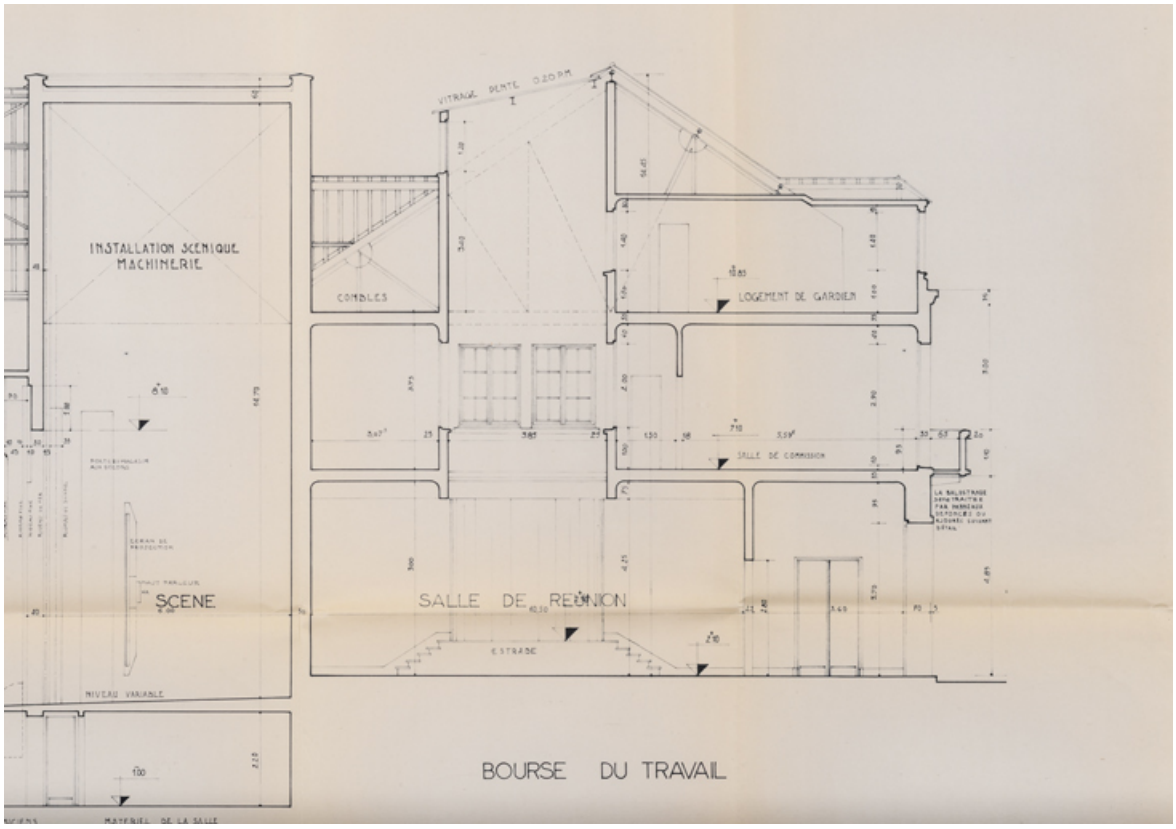


Théâtre municipal. Bourse du travail. Coupe CD-EF. 10 mars 1975.
89, Auxerre, 56 rue Joubert

Source :

***Théâtre municipal. Bourse du travail. Coupe CD-EF*. Dessin (tirage), par l'ingénieur subdivisionnaire Jenain [?], Services techniques de la ville. 10 mars 1975. 44,5 x 133,5 cm, 1/50.**
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : BN 681

N° de l'illustration : 20238900786NUC2A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Théâtre municipal. Bourse du travail. Coupe CD-EF. [Détail : côté bourse du travail]. 10 mars 1975.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

Source :

***Théâtre municipal. Bourse du travail. Coupe CD-EF.* Dessin (tirage), par l'ingénieur subdivisionnaire Jenain [?], Services techniques de la ville. 10 mars 1975. 44,5 x 133,5 cm, 1/50.**
Lieu de conservation : Archives municipales, Auxerre - Cote du document : BN 681

N° de l'illustration : 20238900788NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure, de trois quarts droite.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900612NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Pignon sculpté de la cage d'escalier.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l’illustration : 20238900614NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Armoiries de la ville d'Auxerre.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l’illustration : 20238900613NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



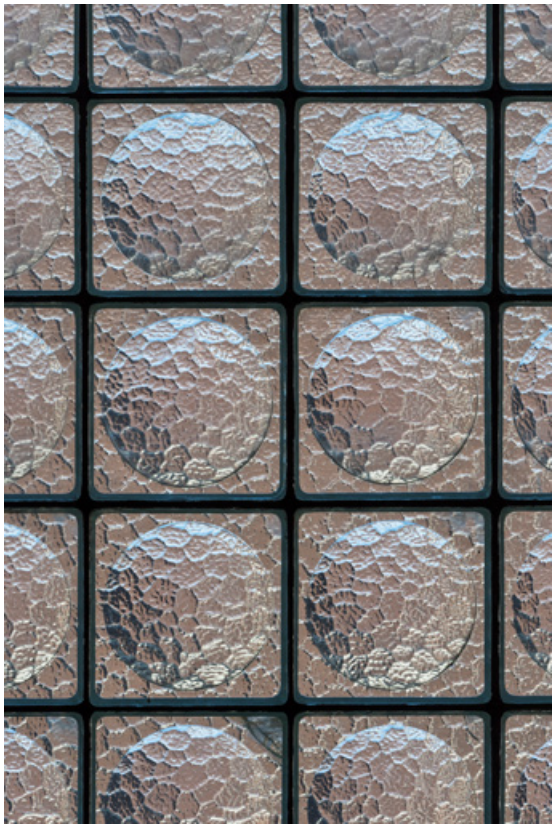
Salle de danse du rez-de-chaussée (ancienne salle d'assemblée).
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900603NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Cage d'escalier, depuis le 1er étage.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900604NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Cage d'escalier : détail des pavés de verre.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900605NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Cage d'escalier : détail des pavés de verre.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900606NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Salle de danse au 1er étage.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900607NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Puits de lumière au 1er étage.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l’illustration : 20238900608NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



2e étage : petit bureau.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900611NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



2e étage : grand bureau.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900610NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



2e étage : charpente métallique.
89, Auxerre, 9 rue Milliaux

N° de l'illustration : 20238900609NUC4A
Date : 2023
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine